

MASTER EUROPÉEN EN MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

MASTER BAC +5

Le manager des Ressources Humaines est chargé d'appliquer la politique de Ressources Humaines définie par la direction.

IL ANALYSE les besoins en formation et en recrutement, les organise et supervise le bon déroulement des carrières.

IL ENCADRE également la gestion administrative du personnel (préparation des contrats, suivi des dossiers, etc.). Pour s'assurer que l'entreprise dispose des moyens humains adéquats, il est à l'écoute de l'ensemble des acteurs (chefs de service ou d'atelier, employés, etc.) et connaît parfaitement le fonctionnement et les différents métiers de l'entreprise.

VOTRE PROFIL

- SENS DES RESPONSABILITÉS
- RIGUEUR ET ORGANISATION
- GRANDES DISPOSITIONS D'ÉCOUTE ET D'ANALYSE
- BAC +3/+4 MINIMUM, LE CANDIDAT DOIT AVOIR SUIVI AU PRÉALABLE UNE FORMATION SE RÉFÉRANT AU DOMAINE DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, DE LA PSYCHOLOGIE, DE LA SOCIOLOGIE OU EN DROIT DU TRAVAIL
- CONNAISSANCES DE L'ENVIRONNEMENT DES ENTREPRISES

VALIDATION D'EXAMEN

Le Master Européen est délivré par la FEDE* aux étudiants qui ont obtenu 10 sur 20 de moyenne à l'ensemble des épreuves et au moins 6 sur 20 dans chacune des unités d'enseignement. Il permet d'obtenir 300 crédits ECTS.

*FEDE : Fédération Européenne Des Écoles.

	ÉPREUVES	MODE	DURÉE	FORME	COEFF.	ECTS
1 ^{re} année	Les entreprises, la concurrence et l'Europe	Écrit	4 h	Dissertation	4	16
	Langues vivantes européennes	Écrit	1 h 45	Écrit	2	12
	Environnement juridique	Écrit	3 h	QCM	4	8
	Management des RH	Écrit	2 h	QCM + Exercice pratique	3	8
	Mémoire d'entreprise	Oral	1 h	Oral	7	16
	Langues vivantes européennes	Oral	45 mn	Oral	2	12
	Stratégie RH	Exercice pratique	3 h	Exercice pratique	6	16
2 ^e année	Enseignement de spécialité	Écrit	4 h	Étude de cas	6	16
	Soutenance : thèse professionnelle	Oral	1 h	Oral	6	16

Le titre «Responsable en Management des Ressources Humaines» est délivré aux étudiants qui ont validé les critères de son système d'évaluation fait de contrôles continus, d'épreuves écrites et de soutenances orales.

VOTRE PROGRAMME

DURÉE DES ÉTUDES : 2 ans

- Les entreprises, la concurrence et l'Europe _____
 - > Activité économique en fonction du droit européen des affaires
 - > Marché géographique, marché des produits
 - > Les positions sur le marché
 - > Les règles européennes de concurrence applicables aux entreprises
 - > La mise en œuvre de l'interdiction
 - > L'action communautaire en matière de concurrence
 - > Les règles de concurrences applicables aux États membres de l'UE
 - > Le marché intérieur et l'entreprise
- Langue Vivante Européenne écrit et oral _____
- Management des Ressources Humaines (1^{er} année) :
 - > Gestion Financière d'un projet
 - > Management d'équipes
 - > Pratique de la gestion des Ressources Humaines
- Stratégies RH (2^e année) :
 - > Mobilité internationale
 - > Communication interne
 - > Administration du personnel et politique de rémunération
 - > Initiation à la psychologie du travail et à l'ergonomie
- Environnement Juridique (1^{er} année) _____
 - > Droit du travail : relations individuelles du travail
 - > Droit du travail : relations collectives du travail
 - > Introduction au Droit des Sociétés
- Enseignement de spécialité (2^e année) _____
 - > Formation
- Thèse professionnelle de 70 à 90 pages _____
 - > Mission consultante
 - > Analyse de la littérature
 - > Pré-modèles
 - > Investigation empirique
 - > Confrontation littérature / empirisme
 - > Propositions et recommandations

www.ecoris.com

CHAMBÉRY | ANNECY | ANNEMASSE | ALBERTVILLE

